



Traité Nedarim

Michna 8 - Chapitre 9

[ח] קונם יין שאיני טועם, שהיין רע למעים, אמרו לו, והרי המיושן יפה למעים--הותר במיושן; ולא במיושן בלבד הותר, אלא בכל היין. קונם בצל שאיני טועם, שהבצל רע ללב, אמרו לו, והלוא הכופרי יפה ללב--הותר בכופרי; ולא בכופרי בלבד הותר, אלא בכל הבצלים. מעשה היה, והתירו רבי מאיר בכל הבצלים.

S'il dit : je fais vœu de ne pas goûter au vin, car il nuit à l'estomac » et qu'on lui dise : « le vin vieux profite à l'estomac », ce dernier devient permis, et dès lors, à sa suite, tout autre vin. S'il déclare faire vœu de ne pas goûter aux oignons, « car ils nuisent au cœur », et qu'on lui observe que l'oignon de Chypre est avantageux au cœur (lui fait du bien), ce dernier devient permis, et dès lors à sa suite, toutes les sortes deviennent permises. Ainsi, il est arrivé effectivement que Rabbi Méïr (en une telle circonstance) permit de manger toutes sortes d'oignons.



A la découverte du Beth Hamikdash

Un livre référence sur le Temple de Jérusalem. Une centaine d'illustrations et une description encyclopédique du Beth Hamikdash et de son histoire.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions